

Paris, le 3 décembre 2008

Je suis heureux de renouveler l'engagement de Sopra Group auprès du Pacte Mondial des Nations-Unies. Je soutiens par cet engagement, les 10 principes concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption, qui sont en adéquation avec les valeurs et les fondamentaux du Groupe depuis 40 ans.

Pierre Pasquier
Président-Directeur Général de Sopra Group

COMMUNICATION DE PROGRES SOPRA GROUP

Sopra Group, créé en 1968, est un Groupe de conseil et de services informatiques qui regroupe aujourd'hui plus de 12 000 collaborateurs, dont plus de la moitié est basée en France, avec des implantations réparties sur l'ensemble du territoire.

Plus particulièrement, sur le Principe N°8 concernant la protection de l'Environnement, Sopra Group a mis en place des actions et des procédures visant à limiter l'utilisation de transports polluants et la consommation de papier.

Sur ce dernier point, nous développons ci-après une action concrète lancée en 2008 et nous présentons les autres actions de progrès déjà en place.

ACTION DE PROGRES 2008 : DEMATERIALISATION DES RAPPORTS D'ACTIVITE

Les activités de services et de prestations intellectuelles développées par le Groupe n'ont pas d'impact aussi lourd sur l'environnement que dans le cas d'entreprises industrielles, mais l'exercice de ses métiers génère, comme beaucoup d'activités de services, des consommations importantes de papier.

En 2008, Sopra Group a décidé de limiter la production de documents mensuels produits par l'ensemble des collaborateurs du Groupe et a mis en œuvre le projet « Rapport d'Activité Electronique ».

Ce projet initialisé en 2007 a été déployé en février 2008 en pilote au siège de Presbourg, puis courant 2008 sur l'ensemble des collaborateurs en France.

Concernant la volumétrie, 7000 collaborateurs ont été concernés en 2008 pour leur déclaration d'activité mensuelle. Près des 2/3 des effectifs France produisaient, individuellement et chaque mois, plusieurs rapports d'activité liés au nombre de clients pour lesquels ils travaillaient. Chaque rapport d'activité était imprimé en plusieurs exemplaires pour diffusion auprès des différents services concernés.

Le volume de pages ainsi produit chaque mois en France concernait environ 80 000 feuillets, ce qui donne sur une année pleine, un total de près d'1 million de pages.

Fin 2008, le Projet Rapport d'Activité Electronique a été pleinement déployé sur l'ensemble de la France et permet aujourd'hui de ne plus produire de rapport d'activité papier.

Pour 2009, l'objectif fixé est le déploiement du Rapport d'Activité Electronique sur l'ensemble des activités de Sopra Group à l'international.

Ce projet de déploiement sur les activités à l'international concerne plus de 5000 collaborateurs. Les systèmes de gestion étant harmonisés au niveau de l'ensemble du Groupe, les volumes concernés seront également importants.

AUTRES ACTIONS DE PROGRES MISES EN PLACE

D'autres projets de dématérialisation de documents ont déjà été mis en place et notamment, concernant les différents journaux internes du Groupe et les Demandes Informatiques :

- Le journal interne Sopra Group est diffusé en France et dans les pays francophones en version électronique. Il n'existe plus de journal interne papier. (Diffusion 6 fois par an auprès de 8000 collaborateurs : volume estimé : $12 \text{ pages} \times 6 \times 8000 = 576\,000 \text{ pages}$).
- Le journal Sponsoring bateau est diffusé auprès de la même population francophone. (Diffusion 12 fois par an auprès de 8000 collaborateurs : volume estimé : $4 \text{ pages} \times 12 \times 8000 = 384\,000 \text{ pages}$).
- Les différentes « Newsletter » des Divisions opérationnelles (15 newsletter) sont également diffusées en version électronique. (Diffusion moyenne : 2 fois par an auprès d'une population moyenne de 1000 collaborateurs : volume estimé : $15 \times 4 \text{ pages} \times 2 \times 1000 = 120\,000 \text{ pages}$).
- Les Demandes Informatiques liées à la gestion du parc informatique du Groupe sont gérées, depuis octobre 2008, en format électronique et ne nécessitent plus de copies papier pour le traitement des demandes.

Par ailleurs, dans le cadre de sa démarche Développement Durable, Sopra Group incite les collaborateurs à consommer moins de papier grâce à diverses consignes visant à limiter l'impression de documents à chaque fois que cela est possible :

- Utilisation, dans la majorité des cas, de projecteurs lors des réunions internes du Groupe et limitation de l'impression de documents.
Développement de l'envoi par mail des documents avant les réunions, avec consigne pour les assistantes et les participants de n'imprimer que les seules pages nécessaires au déroulé des réunions.
- Ajout automatique dans la signature mail de la consigne « Pensez à l'environnement avant d'imprimer ».

Cette volonté du Groupe de limiter la consommation et l'impression de papier (limiter l'impression permet aussi de limiter la consommation d'énergie) se traduit régulièrement par des initiatives de collaborateurs et de managers dans leur fonctionnement au quotidien. Cela devient l'affaire de tous.

DEVELOPPEMENT DURABLE, UNE DIMENSION PRISE EN COMPTE

D'une manière plus large, Sopra Group a lancé une réflexion courant 2008 pour mettre en place une démarche de progrès en Développement Durable, visant à limiter les consommables à fort impact de pollution au profit de produits et d'énergies plus écologiques.

Cet engagement de Sopra Group pour la prise en compte du Développement Durable dans le fonctionnement de ses activités, s'est traduit en 2008 par la nomination d'un responsable Développement Durable, dépendant de la Direction Générale, pour conduire dans la durée une réflexion et la démarche de progrès associée.